



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

Présents :

| Mesdames | Messieurs |
|-----------------|----------------|
| BABU Clarisse | ELPHEGE Serge |
| ROSSO Céline | SENELAS Yohann |
| BALLU Yvelise | |
| CHAMARRE Céline | |
| DEGRALL Hélène | |

Absents excusés :

| Mesdames | Messieurs |
|--------------|-----------|
| BODIN Karine | |
| | |

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU 16 Novembre 2022

| | |
|---|---------------------------------|
| 1 | Bilan financier |
| 2 | Point sur les candidatures |
| 3 | Fonctionnement de l'association |
| 4 | |
| 5 | |
| 6 | |

La séance est ouverte à 18h10

POINT 1 : BILAN FINANCIER

Le bilan financier s'affiche en positif avec un solde de 1 884 € réparti de la façon suivante :

- 1 754 € en banque
- 130 € en espèces en caisse

2845 visiteurs sont venus à la galerie . Un constat est dressé. Nous avons reçu plus de 450 visiteurs supplémentaires qu'en 2021 soit un pourcentage de 28%.

Les pics de fréquentations constatés se situent le dimanche et le mois d'août.

Quant aux ventes, elles restent identiques à celles de l'an passé.

Très peu de messages ont été déposés sur le livre d'Or.

POINT 2 : Point sur les candidatures

Lorsque nous recevons les dossiers, un accusé réception est automatiquement adressé au candidat. Si les candidats remplissent leur demande en ligne, elle ne nous parvient pas. Le document doit être téléchargé, complété et adressé soit par mail, soit par voie postale.

Le nouveau fonctionnement d'examen des candidatures a nécessité l'ouverture d'une boîte Gmail. Chaque membre qui œuvre pour la vérification des candidatures ne doit ouvrir que sa boîte mail.

Si nous devons intervenir auprès du candidat, il faut uniquement utiliser la boîte Gmail. Pour identifier les retours, suite aux demandes pour compléter les dossiers, un code couleur est attribué à chaque membre.

- Yvelise : jaune
- Céline C : Vert
- Clarisse : Blue
- Yohann : Rouge

Les candidatures sont moins nombreuses que l'an passé. En 2021, nous avons lancé les candidatures plus tard.

POINT 3 : Fonctionnement

Actuellement, l'association fonctionne de janvier à janvier. Il est proposé d'octobre à octobre. Ce point doit être fixé en assemblée générale. Aussi, il est décidé de faire cette réunion statutaire le 14 décembre 2022 à 18heures. A la salle de l'Atelier.

L'ordre du jour est fixé :

- Rapport financier
- Rapport moral
- Cotisations 2023
- Projets 2023
 - o Compte rendu de la réunion avec la mairie
 - o Point sur les candidatures
- Questions diverses

Chaque adhérent devra indiquer sa présence ou pas, s'il reconduit son adhésion ou adresser le pouvoir de représentation joint à la convocation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Le Président

La Secrétaire

Serge ELPHEGE

Yvelise BALLU

Prochaine réunion le

